

Islamisme : halte au feu !

Une tribune d'Olivier Hanne

Le gouvernement vient de lancer une offensive contre l'islamisme, rapidement relayée par un emballement médiatique. Or, l'ennemi ainsi désigné n'est nullement identifié selon des termes juridiques, pas plus que ses torts. On lui reproche sa piété rigoureuse, son voile, sa pratique du ramadan, sa barbe fournie, son refus de toucher les femmes, ce qui le rapproche dangereusement de n'importe quel fidèle conservateur. L'offensive vise donc une manière de concevoir la piété musulmane, et nullement une qualification criminelle ou une atteinte à l'ordre public. C'est dire que nous sommes confrontés à un « délit de sale gueule », lequel échappe à la tradition juridique républicaine, délit qui est indiscernable, sans limite, extensible, mais politiquement pratique auprès d'une opinion chauffée à blanc par les attentats.

Si l'islamiste ainsi décrit ressemble évidemment au salafiste, c'est oublier un peu vite que l'écrasante majorité des *salafi* – ceux qui sont attachés au modèle des « anciens », c'est-à-dire les compagnons du Prophète – se veulent quiétistes : leur mode d'action est la prédication et l'action missionnaire (la *da'wa*). Leur hostilité envers les courants djihadistes a été prouvée à de nombreuses reprises par des déclarations publiques et surtout en fournissant du renseignement de qualité auprès des services de police. Le meilleur ennemi du terroriste est souvent le *salafi*.

En outre, le salafisme n'a pas été désavoué par les représentants du culte musulman pour la simple raison que ce courant n'est pas une idéologie : il faudrait donc lui enlever son *isme* final et l'appeler, selon la tradition religieuse, la *salafiya* ; il s'agit d'un vieux courant légitime de l'islam, qui a fourni des générations d'imams et de lettrés attachés au sens premier du Coran et de la Sunna.

Il est évident que le salafisme ou l'islamisme des Frères musulmans représentent une alternative culturelle et sociale au modèle français, modèle égalitaire, inclusif, ouvert (au moins en théorie). Mais ces courants ne peuvent pour autant être incriminés sur le plan sécuritaire.

On confond donc l'approche culturelle avec la lutte contre le terrorisme. La première doit être menée par l'éducation, la philosophie, la raison, le débat, quant à la seconde elle doit s'appuyer sur le droit et sur des qualifications pénales, et non sur de vagues impressions de « radicalisation », notion qui n'a toujours pas été appréhendée de façon rigoureuse en termes sociologiques et psychologiques.

Comme la guerre d'Algérie nous l'enseigne, une telle manière de concevoir l'action politique va aboutir à l'effet inverse que celui recherché : le renforcement de la méfiance collective, le repli communautaire du côté musulman, l'action violente du côté des « anti », et, finalement, la fragmentation sociale et l'insécurité.

La France vaut certainement mieux que cela...